

برنامج  
الأغذية  
العالمي



Programme  
Alimentaire  
Mondial

World  
Food  
Programme

Programa  
Mundial  
de Alimentos

**Deuxième session ordinaire  
du Conseil d'administration**

**Rome, 16 - 18 mai 2001**

## RAPPORTS DU DIRECTEUR EXÉCUTIF SUR DES QUESTIONS OPÉRATIONNELLES

Point 7 de l'ordre du  
jour

*Pour information\**



Distribution: GÉNÉRALE  
**WFP/EB.2/2001/7-A/3**  
9 avril 2001  
ORIGINAL: FRENCH

## PROJET DE DÉVELOPPEMENT APPROUVÉ PAR LE DIRECTEUR EXÉCUTIF ENTRE LE 1ER JUILLET ET LE 31 DÉCEMBRE 2000)— CAP-VERT 06263.0 (ancien No WIS 6263.00)

### Assistance aux cantines des écoles primaires et des jardins d'enfants

Nombre de bénéficiaires	<b>81 500 par an (50 pour cent de filles)</b>
-------------------------	---

Durée du projet	Quatre ans
-----------------	------------

#### Coût (dollars E.-U.)

Coût total pour le PAM	6 052 058
------------------------	-----------

Coût total des produits alimentaires	2 793 306
--------------------------------------	-----------

Coût total pour le gouvernement	1 850 000
---------------------------------	-----------

\* En application des décisions du Conseil d'administration sur la gouvernance, approuvées à la session annuelle et à la troisième session ordinaire de 2000, les points soumis pour information ne doivent pas être discutés, sauf si un membre du Conseil en fait la demande spécifique avant la réunion et que la présidence accepte la requête au motif qu'il s'agit là d'une utilisation efficace du temps dont dispose le Conseil.

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site WEB du PAM ([http://www.wfp.org/eb\\_public/EB\\_Home.html](http://www.wfp.org/eb_public/EB_Home.html)).

# Note au Conseil d'administration



**Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour information.**

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document, à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur, Région Afrique (OSA):	M. M. Aranda da Silva	tél.: 066513-2201
-------------------------------------	-----------------------	-------------------

Conseiller pour les programmes, OSA:	Mme C. Berthaud	tél.: 066513-2370
---	-----------------	-------------------

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter le Superviseur de l'Unité des réunions et de la distribution (tél.: 066513-2328).



# Projet de conclusion

Le Conseil a pris note, dans le document WFP/EB.2/2001/7-A/3, de la poursuite de l'assistance du PAM aux 69 500 enfants des écoles primaires et aux 258 jardins d'enfants visant à améliorer la capacité d'apprentissage des écoliers.

1. Le Cap-Vert, qui est classé parmi les pays les moins avancés (PMA) et les pays à faible revenu et déficit vivrier (PFRDV), se situe au 105ème rang du classement PNUD/IDH (1998). La situation géographique et climatique du pays, le déficit de terres arables et d'eau potable, le taux élevé de croissance de la population et le manque d'emploi dans les zones rurales résultent en une pression très forte sur les ressources naturelles et une dégradation des terres. La sécurité alimentaire du Cap-Vert est précaire: même dans les années de bonne pluviométrie, le pays ne produit que 20 pour cent de ses besoins en céréales.
2. Plus de 30 pour cent de la population vit dans une situation de pauvreté et 14 pour cent dans des conditions de pauvreté absolue, affectant principalement les femmes et notamment les mères célibataires.
3. L'insuffisance de la production agricole, ainsi que le taux de chômage et de pauvreté des populations affectent directement les enfants d'âge préscolaire et scolaire qui, dans leur grande majorité, se rendent au jardin d'enfants ou à l'école sans avoir pris aucun repas.
4. A la fin de la phase précédente, différentes mesures visant l'amélioration de la gestion des ressources du projet ont été mises en place. Ces mesures concernent notamment: les ateliers de formation organisés en avril 2000 pour les fonctionnaires et magasiniers de la contrepartie nationale; l'introduction d'un nouveau manuel des procédures logistiques; la formulation d'un plan de traitement et de fumigation des stocks et l'élaboration conjointe (PAM/gouvernement) de plans trimestriels de distribution et de suivi.
5. Afin d'accroître la capacité d'apprentissage des élèves en palliant aux effets de la faim immédiate, de maintenir les acquis de la phase antérieure, notamment un taux de fréquentation élevé, et de renforcer le secteur préscolaire, le PAM a approuvé un projet qui permettra de poursuivre l'assistance en ciblant 69 500 élèves en moyenne par an (dont 50 pour cent de filles) d'écoles primaires regroupant des enfants issus de milieux défavorisés. Le projet assistera également 258 jardins d'enfants fréquentés par 12 000 enfants (moyenne annuelle) de quatre à six ans, également issus de familles défavorisées.
6. Conformément à la décision 1999/EB.A/2 du Conseil d'administration, le PAM axe ses activités de développement sur cinq objectifs. Le présent projet porte sur l'objectif 2: permettre aux familles pauvres d'investir dans le capital humain grâce à l'éducation et à la formation.